

Bruno MAURER

Didaxis

Montpellier III

Qui sont les « jeunes » ?

L'utilisation du dialogisme dans *Présent*

Le numéro du *Canard enchaîné* daté du 23 juillet 1997 titrait en première page « Un nouveau dictionnaire : le facho-français » et développait en page 4, sous forme alphabétique, l'ensemble des termes du lexique français qui ont une acception propre parmi les militants du Front National. Le chapeau de l'article dit que « le mot « arabe » est banni des nombreux faits divers qu'on trouve dans le quotidien lepéniste *Présent*. On lui préfère le terme « jeunes », toujours entre guillemets ». Au-delà de la valeur politique que l'on peut accorder à l'emploi particulier de certains termes, nous aimerions démontrer le mécanisme linguistique sur lequel repose cet emploi de « jeunes », accompagné de guillemets, et mettre en évidence les processus dialectiques sur lesquels repose ce type de nomination.

1. Dialogisme et nomination de l'autre en discours : un autre à travers le discours de l'autre

Dès que des problèmes sociaux liés à la délinquance surviennent dans ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler les banlieues, mettant en scène des populations étrangères ou d'origine étrangère, on trouve sous la plume des journalistes du quotidien *Présent* la désignation des acteurs par le biais de la nomination « les jeunes », avec emploi quasi-constant des guillemets, comme c'est le cas dans les exemples suivants.

A Athis-Mons, la guerre des gangs : un Antillais tué
(17/10/96)

La politique d'immigration-invasion tue. Un jeune homme de la cité d'Athis-Mons (Essonne) a été tué de plusieurs coups de couteau, victime de la barbarie des adorateurs du rap. [...] A la fin du concert, des incidents éclatent entre des jeunes de la commune d'Athis et ceux de Grigny. Dépêchés sur les lieux, les policiers sont la cible de jets de pierre. Les forces de l'ordre réussissent malgré tout à disperser tout le monde et procèdent à l'interpellation de deux « jeunes ».

L'affaire aurait pu en rester là. Mais c'était sans compter sur l'esprit vindicatif des « jeunes » de Grigny. [...] selon les témoignages, l'expédition « punitive » a été organisée par un groupe de jeunes, *tous d'origine africaine*, domiciliés dans le quartier de la Grande Borne à Grigny.

Noël ?
(14/12/95)

Le 9 décembre dernier, à 17 heures, place Darcy, à Dijon. Un père Noël distribue des petits bonbons aux enfants. Soudain, une quarantaine de « jeunes » déboulent sur la place. « Eh, gros tas, file-nous des bonbons ! » Avec courtoisie, le père Noël explique que les bonbons sont réservés aux tout petits enfants. Alors les « jeunes » vont se déchaîner et, sous les yeux d'une foule affolée, tabasser le Père Noël... La police, alertée, arrivera un quart d'heure plus tard. Les « jeunes » courent encore.

L'emploi des guillemets est à peu près constant. Comment l'expliquer ?

On pourrait d'abord émettre, en première hypothèse, que les auteurs de ces textes ne seraient pas satisfaits de la catégorisation qu'ils opéreraient par le biais de ce praxème, qu'ils en déploreraient le « caractère inabouti », (Authier-Revuz, 1995 : 140) ; en d'autres termes, les personnes ainsi catégorisées ne seraient pas réellement jeunes, mais seraient nommées ainsi faute de mieux.

Mais, à l'encontre de cette explication, l'examen de quelques contextes d'emploi permet de s'apercevoir que le trait de jeunesse est effectivement présent :

Banlieues : une sauvagerie qui sert — aussi— à cacher leurs trafics
(2/1/96)

Sept « jeunes » ont été interpellés mardi dans le quartier des Tarterêts à Corbeil-Essonnes (Essonne) pour « vol et maquillage de voitures ». Sept « spécialistes » âgés de 20 à 25 ans qui avaient mis en place depuis des années un trafic d'envergure très au point. [...] Il y a l'agitation, la violence et la haine gratuites. La casse de divertissement. Celle des soirs de désœuvrement où les « jeunes » attirent les policiers dans des guets-apens pour le seul plaisir de « leur faire leur fête ». Et puis il y a la casse de diversion. Celle des « jeunes » de plus en plus jeunes, 11, 12, 13 ans, qui couvrent des caïds et protègent leurs divers trafics, en occupant les forces de l'ordre ailleurs...

Pourtant, il ne suffit pas d'être jeune pour être praxémisé de cette manière dans *Présent* : encore faut-il être d'origine étrangère et avoir un comportement déviant, comme l'atteste l'exemple suivant :

A Athis-Mons, la guerre des gangs : un Antillais tué
(17/10/96)

La politique d'immigration-invasion tue. Un jeune homme de la cité d'Athis-Mons (Essonne) a été tué de plusieurs coups de couteau, victime de la barbarie des adorateurs du rap. [...] A la fin du concert, des incidents éclatent entre des jeunes de la commune d'Athis et ceux de Grigny. Dépêchés sur les lieux, les policiers sont la cible de jets de pierre. Les forces de l'ordre réussissent malgré tout à disperser tout le monde et procèdent à l'interpellation de deux « jeunes ».

L'affaire aurait pu en rester là. Mais c'était sans compter sur l'esprit vindicatif des « jeunes » de Grigny. [...] selon les témoignages, l'expédition « punitive » a été organisée par un groupe de jeunes, *tous d'origine africaine*, domiciliés dans le quartier de la Grande Borne à Grigny.

Les meurtriers d'Athis-mons : seize personnes interpellées,
« toutes d'origine africaine » selon l'AFP
(19/10/96)

C'était donc bien un crime ethnique

L'assassinat à caractère ethnique d'un jeune Antillais de 22 ans sauvagement attaqué, torturé et mutilé par une trentaine de « jeunes d'origine

africaine » selon l'AFP, est le révélateur d'une nouvelle aggravation de l'état des lieux, d'un nouveau cap franchi.

[...]Lorsqu'ils tombent à trente contre un sur leur victime, les Africains règlent son compte au sale Français.

L'un, victime, est appelé « jeune Antillais ». Il n'est jamais nommé « jeune » tout simplement et les guillemets ne sont pas employés. Sans doute en vertu d'une image de la France dont les colonies (DOM) sont partie intégrante, il ne s'agit pas d'un crime raciste contre un noir antillais, mais d'un racisme anti-français dirigé contre le « sale Français »...

Les « jeunes » sont les autres, agresseurs d'origine africaine, et qui deviennent à la fin du passage tout simplement des « Africains », la mention « d'origine africaine » ayant disparu.

On peut remarquer, par contraste, que d'autres étrangers ne se voient pas appliquer cette praxémisation :

A Cannes, les « jeunes » s'en prennent aux étrangères
quand elles ont les yeux bleus...
(8/12/95)

Ce sont pourtant bien des filles jeunes, mais qui seront appelées, dans le corps de l'article, « les jeunes filles au pair », ou « ces jeunes étrangères, des Autrichiennes pour nombre d'entre elles », et qui sont repérées par des bandes de « jeunes ».

Il convient donc de formuler une deuxième hypothèse, rendant compte à la fois du fait que les « jeunes » sont bien en âge d'être qualifiés de tels mais qu'ils possèdent d'autres caractéristiques identitaires, qui sont, elles, passées sous silence du fait de la praxémisation à partir du seul trait de jeunesse : l'emploi des guillemets souligne et dénonce le caractère à la fois incomplet et mensonger de la catégorisation.

Authier-Revuz établit ce rôle des guillemets (1995 : 136) en disant que « paradoxalement, par rapport à la simple énonciation du signe standard, ce qu'ajoute sa représentation par le moyen du signal, c'est une sorte de manque, de creux à combler interprétativement, un « appel de glose » si l'on veut.

Mais pourquoi continuer à employer une dénomination visiblement insatisfaisante, désignée comme telle par les guillemets, tenue à dis-

tance ? Pourquoi ne pas renoncer à ce mode de nomination pour un mode plus juste, plus rigoureux, plus idéologiquement satisfaisant ?

Une troisième hypothèse, complémentaire de la précédente, est à prendre en compte, celle de la citation. L'usage que nous venons de décrire serait une référence à une manière de nommer élaborée ailleurs qu'à *Présent*, circulant dans d'autres milieux : les guillemets sont l'indication d'une citation, de l'importation d'un terme dont l'origine est ailleurs, en d'autres discours, dans les discours des Autres.

« Jeunes » serait donc fortement dialogique. Pour s'en assurer, il faut remonter à l'origine de cette pratique de nomination de l'autre, comprendre l'utilisation qui en est faite, pour voir ensuite à quoi sert ce dialogisme dans le discours idéologique de *Présent*. Ce qui est en jeu, c'est la praxémisation de l'autre dans le discours d'extrême droite.

2. Petite archéologie des discours de *Présent*

Le tournant en matière de nomination se situe en 1990 et s'opère en plusieurs étapes que nous allons mettre en perspective.

2.1. La désignation comme *Maghrébins*

Une première étape est constituée par la désignation ethnique des individus considérés comme fauteurs de troubles, le plus souvent par l'intermédiaire du praxème « Maghrebin » ou « d'origine maghrébine » ; cette désignation n'est pas innocente, la précision géographique véhiculant un discours raciste.

D'autres fois, on se contente de donner le nom de famille de la personne, le patronyme étant à lui seul suffisamment explicite sur l'origine ethnique pour que les auteurs des articles n'aient pas besoin de donner de précision supplémentaire : c'est le cas le 5 juillet 90 à propos d'Amar Boudemdam, 20 ans, impliqué dans un trafic de stupéfiant qui ne reçoit pas de caractérisation ethnique, appelé simplement « marchand de mort récidiviste ».

2.2. De *Maghrébins* à [censuré]

Puis, pendant l'été 1990, on commence à voir apparaître dans le quotidien la mention [censuré], comme dans les exemples suivants.

A Brie-Comte-Robert, une horde de [censuré] attaque le bal de la police
(11/7/90)

À Aix en provence

Deux jeunes militants du F.N. assaillis par une bande de [censuré] qui
les poursuivra jusque dans les locaux de l'hôpital.

(11/7/90)

Rixe interethnique pendant une colonie de vacances

(14/7/1990)

[...]les 39 jeunes [censuré] de 5 nationalités différentes.

A Grenoble, cité Teisseire, la police prend la fuite devant une bande de
[censuré]

(21/7/90)

On remarque que l'emploi de [censuré] est fréquent en titre. Le journal utilise ce mode de désignation de manière énigmatique, sans explication vis-à-vis de son lectorat.

Cette pratique permet de montrer au lecteur que le discours du journal n'est pas un discours libre, qu'une censure pèse sur un certain type de discours. L'examen des contextes présentés ci-dessus permet de faire l'hypothèse que la censure s'exerce sur la nomination de l'autre.

2.3. La dénonciation de la censure

Le 26 juillet 1990 est une date importante. Le journal publie pour la première fois, en encadré en haut et à gauche, le texte suivant :

Comme tous les autres journaux, PRESENT est publié sous le régime de la loi Rocard du 13 juillet¹ qui a supprimé en France la liberté de la presse sur les problèmes ethniques de l'immigration-invasion.

1 Loi plus connue sous le nom de loi Gayssot-Rocard.

C'est l'image d'une France occupée que dessine ce texte, avec l'évocation du spectre de la suppression de la liberté de la presse, et l'image de l'immigration-invasion. Le texte, quelque peu énigmatique, présente comme déjà bien connue du lecteur la loi Rocard du 13 juillet, ce qui n'est sans doute pas encore le cas, d'une part parce que la loi en question est récente, d'autre part, parce que, nous l'avons vérifié, le quotidien n'en a pas encore traité dans ses colonnes.

Deux jours après, le quotidien s'explique sur les usages de [censuré] que nous avons relevés.

Nous dirons « tabou » et « censuré »
(28/7/90)

J.-Y Le Gallou, agressé (par une émeute comportant de nombreux Maghrébins) et condamné avait eu le tort inadmissible d'écrire que c'étaient effectivement des Maghrébins. Acceptable habituellement dans les « informations régionales » d'un journal de province, et *présente à tous les esprits*, cette précision géographique est judiciairement interdite dans *PRESENT*, suspect de vouloir en tirer des conclusions politiques [...] Nous avons alors décidé de remplacer désormais le mot *Maghrébins* par le mot *censuré* dans tous les cas où ce ne serait pas pour faire leur éloge absolu que le mot serait employé. Un problème analogue nous est posé par le mot *juif* [...] une seconde mesure préventive, analogue à la précédente : le mot *juif* sera désormais remplacé par le mot *tabou*.

L'application des mesures éditoriales annoncées ne se fait pas attendre longtemps :

L'agression des 3 [tabou] n'était pas antisémite.
(30-31/7/90)

La désinformation télévisée comme elle va
A Vaulx-en-Velin, la reconstitution du meurtre
(12/10/90)

... Des citoyens exaspérés qui pensent de plus en plus que, puisque ces jeunes [censuré] éprouvent tant de difficultés à s'insérer dans notre société, il serait peut-être plus économique de leur offrir un aller simple pour leur pays d'origine.

À ce stade, on peut donc établir que par cette stratégie particulière, la rédaction de *Présent* se pose en victime, victime d'une interdiction de nomination, et en défenseur des libertés ; l'interdiction est tournée par l'ostentation de cette interdiction même, l'exhibition du terme [censuré] qui souligne le vide, le manque, tout ce que l'on devrait encore écrire et qui est interdit. L'étape suivante comblera ce vide d'une manière différente mais similaire, par l'usage de la citation.

2.4. Le discours de Pierre Joxe et l'apparition des guillemets

Dans le cadre d'incidents répétés dans les banlieues des grandes villes, Pierre Joxe alors Ministre de l'Intérieur, a été invité le mardi 16 octobre au journal de France 2, à 20 heures.

Joxe ne connaît pas l'immigration-invasion
(18/10/1990)

Délinquance ? Pas vraiment. Joxe, quant à lui, préfère parler de jeunes gens qui font de « grosses bêtises ». Lui et Masure, lancés dans une sorte de conversation mondaine, mi-talon rouge, mi-chaussette à clous, parleront de « jeunes », de « jeunesse », de « bandes », de « groupes », sans jamais, même en glissant, évoquer ce que tous les Français savent et qu'ils vérifient en regardant les reportages effectués par la télévision dans les banlieues à haut risque : les voyous qui mettent les banlieues en coupe réglée sont soit des étrangers, soit, comme l'indiquait une récente dépêche de l'AFP, « d'origine étrangère ».

Ne pas le dire, vouloir le cacher, se contenter de parler de « jeunes » sans dire qu'il s'agit de jeunes [censuré] est grave dans la mesure où faire croire qu'il ne s'agit que d'un problème épiphénoménal de la société française interdit de prendre les mesures qui s'imposent. Et contre ces délinquants, et contre l'immigration-invasion.

L'article était précédé d'un dessin : un Français typique, béret sur la tête, dit à Joxe, devant des « jeunes », blacks, beurs, portant des casquettes, munis de battes de base-ball et de couteaux :

A propos de ces jeunes, vous ne remarquez VRAIMENT rien, M'sieur Joxe ?

— Si, bien sûr. Il y a de plus en plus de bacheliers parmi eux.

Pour la première fois, le mot « jeunes » apparaît entre guillemets, avec « bandes », « groupes ». Il s'agit là d'un usage des guillemets signalant simplement la citation. Mais la fin de l'article montre les reproches que la rédaction adresse à ce type de nomination et prépare les usages futurs de « jeunes ».

2.5. La généralisation des guillemets

La première attestation peut être relevée une dizaine de jours après, dans un article de Caroline Parmentier :

Grenoble, Valenciennes
Un, deux, trois, Vaulx-en Velin
(27-28/10/90)

[...]lundi soir, peu après 22 heures, les pompiers venus combattre le feu dans un garage, à la demande des habitants, ont bien failli laisser leur peau dans un véritable guet-apens. Les quinze policiers qui l'accompagnaient ont été encerclés puis passés à tabac par une trentaine de « jeunes ».

Un, deux, trois, Vaulx-en Velin
La poudrière de Chanteloup les Vignes
(5-6/11/1990)

Mercredi, de très violents incidents ont opposé deux bandes rivales de Mantes-La-Jolie et Chanteloup les Vignes. Jeudi, 150 « jeunes » de Mantes-La-Jolie ont marché sur Chanteloup les Vignes pour « s'expliquer ».

Banlieues sauvages : malgré les avertissements répétés de la police, rien n'a été fait pour juguler les « jeunes » casseurs
(3/7/91)

Bagarre entre « jeunes » à Etampes : un mort
(3/7/92)

Mais ce mode de nomination coexiste quelque temps encore avec l'ancien [censuré], ce qui montre que l'usage n'est pas encore répandu parmi tous les journalistes.

Sous le regard des CRS neutralisés, des voyous lycéens, en grande partie d'origine [censuré] cassent, pillent.
(7/11/1991)

3. Le mode de fonctionnement de la citation

Pour comprendre le mode de fonctionnement de la citation de « jeunes » dans le discours de *Présent*, il faut dans un premier temps réfléchir à l'emploi du même mot dans les discours plus traditionnels, puisque c'est cet emploi qui est considéré comme impropre et même comme mystificateur, idéologiquement trompeur.

P. Bourdieu (1980), dans son article intitulé « La « jeunesse » n'est qu'un mot », invitait à la méfiance et rappelait qu'« on est toujours le vieux ou le jeune de quelqu'un. C'est pourquoi les coupures soit en classes d'âge, soit en générations, sont tout à fait variables et sont un enjeu de manipulations » (1980 : 143). Il poursuit en précisant que ce qu'il veut rappeler, « c'est tout simplement que la jeunesse et la vieillesse ne sont pas des données mais sont construites socialement, dans la lutte entre les jeunes et les vieux. (1980 : 144)

Il faut donc réfléchir à la nomination dans le discours commun de cet autre particulier qu'est le « jeune » ; il est bien plus et bien autre chose que simplement jeune : habitant des banlieues, souvent chômeur ou en rupture d'école, souvent d'origine étrangère, souvent sans perspective d'avenir... et souvent les quatre à la fois. Pourquoi P. Joxe a-t-il choisi cette catégorisation ? C'est parce que fondamentalement, le jeune est toujours déjà un peu un autre dans la société française, même

sans références à d'éventuelles origines étrangères ; en effet, il appartient au corps social mais vit aux marges de la société, marges que sa présence souligne et trace :

— la jeunesse possède ses modes de communication, ses rites, ses musiques ; le jeune est autre par les repères culturels ;

— la jeunesse a du mal à s'intégrer socialement par le biais du travail : jeune rime souvent avec chômeur ; le jeune est autre par le chômage, dans une société où le même est — mais pour combien de temps encore ? — inséré dans le monde du travail ;

— en outre, le jeune immigré ou enfant d'immigrés, est le représentant d'une part culturelle d'autre par des origines souvent étrangères.

De ce fait, l'appellation de ces individus par un seul caractère, conformément aux modes de fonctionnement des stéréotypes, ici l'âge, se fait en exclusion d'autres appellations possibles :

— jeunes français d'origine étrangère, jeunes étrangers, jeunes beurs (ethnotypisation)

— jeunes voyous, jeunes délinquants (sociotypisation)

— jeunes sans emploi (sociotypisation)

La liste n'est pas close, dans laquelle *jeune* ne serait plus un substantif, instrument de catégorisation, mais un adjectif, outil de caractérisation.

Pourquoi alors la dénomination par le seul chronotype, pourquoi la catégorisation sur la base de ce seul trait, très discutable comme nous l'avons rappelé en reprenant quelques extraits des travaux de P. Bourdieu ?

Les phénomènes d'ordre idéologique constituent sans doute le niveau principal d'explication :

— il n'est pas d'usage dans la France républicaine, enrichie au cours des siècles d'apports de populations étrangères, pays à la longue tradition intégratrice, de désigner un individu par le biais de ses origines, ce qui est senti comme discriminatoire et politiquement incorrect ; idéologiquement, on voit ici que le modèle identitaire français fonctionne à l'inverse du modèle américain où la praxémisation de l'autre politiquement correcte est justement la reconnaissance de sa différence : aux États-Unis d'Amérique, il est au contraire politiquement correct de reconnaître à chacun son origine en l'appelant par exemple

afro-american ou *native american*. Mais ce sont là deux modèles différents, une culture de l'assimilation contre une culture du melting pot.

— l'histoire de notre pays a montré que la désignation de l'autre en tant qu'étranger conduisait toujours à des attitudes d'exclusion dangereuses pour l'ensemble du corps social ; tout discours pointant l'étranger en tant que tel, aux relents xénophobes, est ainsi condamné parce qu'il a conduit par le passé à des génocides et qu'il continue à générer chaque jour des guerres dans le reste du monde, comme cela est visible dans l'ex-Yougoslavie, ou dans l'Afrique des Grands Lacs :

— nommer les personnes en tant que « jeunes » permet de ne pas pointer du doigt les causes économiques et politiques possibles des problèmes de société. Il importe aux politiques d'éviter de porter l'analyse sur un tel terrain, de peur de réveiller des consciences de classe que les discours de la pensée économique unique cherchent à enterrer, que les discours du nationalisme et du capitalisme cherchent également à nier, pour des raisons différentes, préférant mettre en avant les affrontement entre nations, entre « ethnies », pour occulter les rapports de conflits entre classes. De ce point de vue, le discours économique dans sa version libérale et le discours nationaliste se rejoignent.

— enfin, la nomination en termes de « jeunes » a le mérite de croiser une autre production idéologique traditionnelle, sur l'agitation bien connue liée à cet âge de la vie. C'est à ce niveau d'analyse que se situait par exemple l'ancien Premier Ministre A. Juppé quand il s'adressait aux Français le 5 décembre 1995 dans une allocution radiotélévisée, en plein cœur des mouvements sociaux :

« Y a-t-il un pays au monde où vous préféreriez vivre plutôt qu'en France ? Je dis cela tout particulièrement à nos jeunes. Ils se sont exprimés depuis quelque temps, parfois dans la rue, parfois bruyamment — c'est de leur âge —, mais il faut essayer de comprendre. Il y a les attentes des lycéens et des étudiants. Et puis l'angoisse des jeunes des quartiers en difficulté ».

Donc, la praxémisation en « jeunes » s'opère par processus de sélection d'un seul trait, qui est bien un processus d'euphémisation, en effacement d'autres praxémisations possibles, simplifiant les identités

des personnes concernées. Le discours classique des médias et des hommes politiques, dont celui de P. Joxe est un bon représentant, est de ce fait un discours qui passe sous silence ; c'est ce silence même que va pointer le discours de *Présent*, par ses emplois dialogiques de « jeunes ». L'emploi de « jeunes » dans *Présent* vise donc en même temps à citer une praxémisation élaborée, réglée, dans d'autres discours sociaux que ceux du journal — citation d'un discours précis de P. Joxe — et à s'en démarquer, à en dénoncer le creux, le vide, la fausseté, comme dans le titre suivant :

Tant que l'on affectera de parler des « jeunes »
sans aucune référence aux origines ethniques de ces « jeunes », rien ne
sera possible.
(29/11/ 1990)

4. Quels bénéfices ?

Quel bénéfice la rédaction du journal tire-t-elle de cet usage de la citation dans la nomination de l'autre ? En essayant à présent de répondre à cette question, nous allons montrer tout l'intérêt du jeu sur le dialogisme dans la praxémisation de l'autre.

Le premier intérêt consiste d'abord à se poser, rédacteurs et lecteurs du journal, comme des mêmes face aux autres — deux catégories d'autres simultanément, les Maghrébins d'une part, les hommes politiques et les médias traditionnels d'autre part —, à se reconnaître comme appartenant à un même groupe de pensée ; l'emploi que nous avons décrit repose sur la connivence, le mode de dénomination des Maghrébins fonctionnant comme une sorte de mot de passe, dans un espace discursif qui est celui du consensus, du « vous m'avez compris ».

Pour *Présent*, se démarquer ainsi des habitudes discursives du reste de la presse lui permet de se poser comme différent des autres médias, appelés habituellement dans ses colonnes « la presse serve » ; cela contribue à fournir une illustration sur le plan de l'information de la radicale différence que le Front National cherche à exprimer au plan politique par rapport aux autres partis : une première traduction discurs-

sive de cette différence a été la praxémisation des partis dits « de gouvernement » en « bande des quatre » ; plus récemment, c'est la promotion du slogan « ni de droite, ni de gauche, national » qui a pris en charge l'affirmation de cette différence.

En reprenant la dénomination consensuelle, celle de « jeunes », le journal évite d'avoir à encourir le reproche d'enfreindre les limites du politiquement correct et de la diffamation en employant des catégorisations ethniques qui seraient certes bien en rapport avec des thèses nationalistes mais demeurent inacceptables pour la pensée républicaine ; une excellente preuve par l'inverse de ce souci de rester dans les limites de ce qui est juridiquement acceptable est apportée depuis quelques mois par *Présent* qui cite explicitement ses sources quand celles-ci pointent l'origine ethnique, ce qui lui évite les procès pour racisme : « Deux Noirs (source AFP) se sont livrés hier à... » ; « jeunes d'origine africaine » selon l'AFP (19/10/96).

Enfin, en mettant l'appellation à distance, on laisse entendre que d'autres dénominations seraient possibles, que l'on laisse au lecteur le soin de deviner. Ainsi le lecteur xénophobe aura toute possibilité d'enrichir d'autres typisations ce « jeune » dont on lui montre clairement que la jeunesse ne saurait à elle seule le définir.

On voit ce que permet l'utilisation du dialogisme, le jeu de citation des mots de l'autre, dans la nomination de l'autre : cela permet à un discours interdit de se laisser entendre, de délivrer implicitement son message en soulignant les creux d'un autre discours, du discours d'un autre. Dans *Présent*, on se sert de ce discours de l'autre, celui des médias et du personnel politique, pour désigner un second autre, plus radical, le jeune des banlieues.

L'analyse que nous avons menée permet enfin d'éclairer, de manière plus générale, les processus à l'œuvre dans l'acte de nomination. J. Authier-Revuz montrait bien l'importance de l'étude des représentations de la parole de l'autre pour les mettre à jour (1995 : 355) : « Ce n'est pas seulement comme « vêtements », signaux d'appartenance que les manières de dire étrangères sont représentées dans les commentaires méta-énonciatifs, c'est en tant qu'elles construisent des appréhensions spécifiques du réel, c'est-à-dire des constructions particulières de la réalité. La représentation de l'autre manière de dire vient

suspendre en un point, avec la transparence, l'illusion d'un réel univoquement prédécoupé, reflété par les mots, et y fait surgir le processus discursif de construction du référent à l'œuvre dans la nomination ». Nous pouvons préciser d'après notre étude que le processus de nomination est clairement dialectique : une première étape est constituée de l'emprunt d'un praxème (jeune) au discours de l'autre ; puis les guillemets opèrent une réfutation-critique de cette praxémisation ; enfin, cette mise à distance ouvre la possibilité d'un nouveau discours, implicite.

BIBLIOGRAPHIE

- Authier-Revuz J. 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris, Larousse.
- Compagnon A. 1979, *La seconde main*, Paris, le Seuil.
- Bourdieu P. 1980, *Questions de sociologie*, Minuit, Paris.

